



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DECLENCHEMENT - ALERTE CANICULE

Date : 17/07/2022

Heure : 16 h 30

✓ DESTINATAIRES

EXPEDITEUR

Pour action :

- ✓ Sous-Préfets
- ✓ SDIS
- ✓ DD-ARS
- ✓ SAMU
- ✓ DDSP
- ✓ Gendarmerie
- ✓ DMD
- ✓ DSDEN
- ✓ DDPP
- ✓ DDETS
- ✓ BCI (préfecture)
- ✓ Conseil départemental
- ✓ Maires des Yvelines
- ✓ Union des maires 78
- ✓ Conseil de l'Ordre des Médecins
- ✓ Conseil de l'Ordre des Pharmaciens

Pour information :

- ✓ INVS
- ✓ Cabinet ministère santé
- ✓ Pref 78 : Perm cabinet
- ✓ Presse et Com

CABINET - DIRECTION DES SECURITES
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile (SIDPC)
1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES CEDEX

Téléphone :

01 39 49 78 00 (standard)
06 80 91 44 86 (astreinte 24h/7j)

Télécopie :

01 39 49 79 83 (SIDPC)

Mail :

Pref-defense-protection-civile@yvelines.gouv.fr

OBJET : Mise en œuvre de la disposition spécifique ORSEC gestion sanitaire des vagues de chaleur.

Météo France prévoit un passage en **vigilance orange alerte canicule à partir de ce lundi 18 juillet 2022 à 13 h 00.**

Le préfet des Yvelines activera à ce moment le niveau Orange – alerte canicule de la disposition spécifique ORSEC gestion sanitaire des vagues de chaleur dans le département.

En conséquence, les mesures de cette disposition spécifique seront immédiatement applicables par chacun en ce qui le concerne.

Au regard de la situation à venir, le centre opérationnel départemental (COD) n'est pas activé, néanmoins les services du cabinet du préfet sont en vigilance renforcée.

Le Préfet des Yvelines